

CHARTE DOULEUR

Parce que la douleur n'est pas une fatalité, un Comité de Lutte contre la Douleur et les Symptômes (CLUD'S) a mis en place différentes dispositions afin d'améliorer la prise en charge de celle-ci : des protocoles de lutte contre la douleur, des moyens techniques, des formations.

La Clinique du Parc s'engage à prendre en charge votre douleur.

Article L.1110-5 du Code de la Santé Publique «...toute personne a le droit de recevoir des soins visant à soulager sa douleur. Celle-ci doit être en toute circonstance prévenue, évaluée, prise en compte et traitée...»

Avec votre participation, nous allons durant votre séjour:

Evaluer

Vous avez mal? Dites-le!

Tout le monde ne réagit pas de la même manière face à la douleur; nous avons plusieurs outils pour l'évaluer et la cibler.

Traiter et soulager

Nous allons vous aider à diminuer au maximum votre douleur :

- -En répondant à vos questions;
- -En vous expliquant les soins que nous allons faire : médicamenteux et non médicamenteux;
- -En utilisant les moyens les mieux adaptés.

Les antalgiques sont des médicaments qui soulagent la douleur. Il en existe différentes sortes que l'on vous prescrira selon votre douleur.

Des méthodes non médicamenteuses sont efficaces et peuvent vous être proposées.

Réajuster

Nous allons régulièrement durant votre séjour évaluer votre douleur, mesurer l'efficacité des traitements mis en place et les réajuster si besoin.

Votre participation est essentielle, nous sommes là pour vous écouter, vous informer et vous aider.